

Le 09/01/2019

[COMMUNIQUE] Les personnes secourues par Sea-Watch et Sea-Eye

autorisées à débarquer après plusieurs jours en mer

« Ceci n'est pas une victoire : un mécanisme de débarquement commun, coordonné et prévisible doit être établi de toute urgence » martèle SOS MEDITERRANEE. A la suite de l'annonce par les autorités maltaises du débarquement imminent, à Malte, de 49 personnes secourues par les navires des ONG Sea-Watch et Sea-Eye en décembre dernier, SOS MEDITERRANEE exprime son soulagement quant à la sécurité des rescapés mais condamne les contraintes inhérentes à un processus de négociation ad hoc entre les Etats membres européens, soumettant les naufragés à une attente interminable, dégradante et injustifiable. L'équipe de SOS MEDITERRANEE salue le dévouement des équipages et des équipes de sauvetage des navires Sea-Watch 3 et Professeur Albrecht Penck suite aux soins dispensés avec professionnalisme jour et nuit aux survivants des naufrages de fin décembre. Aujourd'hui, cette attente inutile en mer de plusieurs jours, aussi indigne qu'illégale, de 49 hommes, femmes et enfants, touche enfin à son terme. A aucun moment cette solution ne doit être considérée comme une victoire de l'Europe et des Etats membres de l'UE, a déclaré Frédéric Penard, directeur des opérations de SOS MEDITERRANEE. "Pour chacun de ces 19 jours, le manque de cohésion entre les États membres de l'UE a mis en danger la vie de personnes en détresse. C'est inacceptable !". Depuis sept mois maintenant, les navires qui sauvent des vies se retrouvent dans l'impasse, bloqués en mer, dans l'attente de négociations politiques relatives au débarquement. Les personnes vulnérables, après avoir passé des mois ou des années à craindre pour leur vie en Libye, ont connu le comble du mépris de l'Europe vis-à-vis de leurs droits et de leur humanité. Aujourd'hui, une solution ad hoc commune mais tardive a été trouvée par huit États membres de l'UE. SOS MEDITERRANEE exhorte aujourd'hui tous les Etats membres à établir un mécanisme commun, prévisible et durable pour le débarquement des rescapés, et ainsi éviter ce type de situation. Depuis juin 2018, SOS MEDITERRANEE appelle les Etats européens à mettre en place un mécanisme efficace, coordonné et prévisible garantissant l'attribution de ports sûrs de débarquement pour les personnes sauvées en mer. Les résolutions prises en ce sens par la Commission européenne en juin n'ont jamais été mises en vigueur. Les négociations politiques des États membres de l'UE sur les conditions de débarquement et de répartition des rescapés sur le territoire européen ne doivent jamais avoir lieu tant que les hommes, les femmes et les enfants sont en mer. En vertu des conventions maritimes internationales, les opérations de sauvetage ne sont considérées comme achevées que lorsque les survivants ont été amenés dans un lieu sûr, où leurs besoins fondamentaux et leurs droits humains sont respectés. En toutes circonstances, les États ont l'obligation de se coordonner et de coopérer pour faire en sorte que les personnes secourues en mer soient débarquées le plus rapidement possible dans le port sûr le plus proche. Malgré les tentatives de l'Europe visant à empêcher les personnes qui fuient la Libye d'être mises en sécurité, elles continuent de prendre la mer sur des embarcations impropres à la navigation au péril de leur vie", a déclaré Francis Vallat, président de SOS MEDITERRANEE France. "Les États membres de l'UE, au mépris total des conventions maritimes, ont été en mesure d'assurer une coordination efficace afin de financer et de former des garde-côtes libyens qui interceptent des bateaux et ramènent les survivants dans des conditions difficiles en Libye. Désormais, ils doivent coordonner efficacement le débarquement dans des lieux sûrs, conformément à leurs obligations juridiques en vertu du droit maritime international". CREDITS PHOTO : Yann Levy / SOS MEDITERRANEE